

AMC FUND
Fonds commun de placement de droit luxembourgeois à compartiments multiples

Les porteurs de parts sont informés des changements de dénominations de l'ombrelle et des compartiments en rapprochement de celle du conseiller en placement (Banque Cantonale Vaudoise, BCV):

<i>Anciennes dénominations</i>	<i>Nouvelles dénominations</i>
AMC FUND – AMC Forex Alpha (CHF)	BCV FUND (LUX) – BCV Forex Alpha (CHF)
AMC FUND – BCV Cluster Equity Alpha (CHF)	BCV FUND (LUX) – BCV Cluster Equity Alpha (CHF)
AMC FUND – BCV Cluster Equity Alpha (EUR)	BCV FUND (LUX) – BCV Cluster Equity Alpha (EUR)
AMC FUND – BCV Cluster Equity Opportunity (CHF)	BCV FUND (LUX) – BCV Cluster Equity Opportunity (CHF)

Par ailleurs, les politiques de placement des compartiments BCV FUND (LUX) – BCV Cluster Equity Alpha (CHF), BCV FUND (LUX) – BCV Cluster Equity Alpha (EUR) et BCV FUND (LUX) – BCV Cluster Equity Opportunity (CHF) (nouveaux noms) sont élargies en ce sens que les investissements en actions sont effectués en actions de sociétés domiciliées ou cotées non seulement dans les pays membres de l'OCDE, mais dans les pays du monde entier. Pour ces mêmes compartiments, les valeurs nettes d'inventaire - datées du mardi - sont calculées et publiées le jeudi au lieu du mercredi de chaque semaine.

Les modifications ont été approuvées par l'autorité de surveillance luxembourgeoise et sont entrées en vigueur le 8 novembre 2010. Les nouveaux règlement de gestion, prospectus et prospectus simplifié, de novembre 2010, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Lausanne, Décembre 2010

Représentant du fonds en Suisse: GERIFONDS SA, rue du Maupas 2, 1004 Lausanne
Service de paiement: Banque Cantonale Vaudoise, Place St-François 14, 1003 Lausanne